



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1068

Atribution d'une subvention de 4 000 euros à l'Association « Médiatone » pour l'organisation du « Festival de la Croix-Rousse » du 12 au 14 juin 2015 au jardin des Chartreux dans le 1er arrondissement

Direction des Evènements et Animation

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

SEANCE DU 27 AVRIL 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 AVRIL 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 20 AVRIL 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 29 AVRIL 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINI, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINI, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme CHEVALLIER (pouvoir à Mme BAUME)

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/1068 - ATRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 4 000 EUROS A L'ASSOCIATION « MEDIATONE » POUR L'ORGANISATION DU « FESTIVAL DE LA CROIX-ROUSSE » DU 12 AU 14 JUIN 2015 AU JARDIN DES CHARTREUX DANS LE 1ER ARRONDISSEMENT (DIRECTION DES EVÈNEMENTS ET ANIMATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 9 avril 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Association « Médiatone » sollicite l'aide financière de la Ville de Lyon pour l'organisation de la 7^e édition du « Festival de la Croix-Rousse », du 12 au 14 juin 2015, au jardin des Chartreux dans le 1^{er} arrondissement.

« Médiatone » est une Association lyonnaise, créée le 11 septembre 2006 et dont les objectifs sont l'accès à la culture au plus grand nombre et la promotion des groupes en développement afin de favoriser l'émergence de projets musicaux régionaux. « Médiatone » est devenue incontournable sur la scène lyonnaise et travaille en lien étroit avec les acteurs du secteur des musiques actuelles : salles de spectacles, MJC, labels, collectifs d'artistes. L'Association organise des événements (50 concerts par an, 2 festivals et 1 salon), la production discographique (5 albums sortis) et réalise un travail de suivi d'artistes au quotidien.

Chaque année, l'activité de l'Association s'accroît et s'illustre dans plusieurs événements majeurs comme, par exemple, le salon des musiques actuelles Disk'Over ou encore l'événement « Just Rock » dont le « parcours Folk », en partenariat avec l'Association Birdy Birdy Partners, un festival musical réunissant des artistes confirmés, des têtes d'affiches ainsi que des artistes indépendants qu'elle a porté durant 8 ans.

Cette année, « Médiatone », en collaboration avec la Compagnie « SIMAKA » (production de spectacles jeune public), propose la 7^e édition du « Festival de la Croix-Rousse ».

Ce festival, totalement gratuit, est né en 2008 de la volonté de plusieurs associations du 1^{er} arrondissement de Lyon de créer un événement festif et culturel axé sur le thème de la rencontre et du partage intergénérationnels de toutes les catégories socioculturelles.

Chaque année, le festival accueille environ 1 000 personnes.

Pour cette édition, l'Association souhaite que le festival se déroule sur 3 jours alors que les années précédentes, celui-ci était proposé sur une journée.

La programmation se déroulera ainsi :

▪ **Vendredi 12 juin** de 19h00 à 23h00 : plusieurs groupes se succéderont sur scène (« Black Yaya », « H-Burns », « Faik », « Tit For Tat »).

▪ **Samedi 13 juin** de 14h00 à 17h00 : des animations familiales, jeux, activités sportives, ateliers artistiques et cours de danse auront lieu. En fin d'après-midi, des spectacles de danse seront proposés et des concerts auront lieu à partir de 19h00 avec plusieurs groupes musicaux (« Anissa », « Monocolosystem », « Barrio Populo », « LMK » et « DJH »).

▪ **Dimanche 14 juin** : toute la journée sera ponctuée de spectacles jeune public, théâtre, concours d'échec, cinéma en plein air, spectacles de chant, percussion et danse avec plusieurs compagnies de Lyon.

A travers cette manifestation, l'Association souhaite :

- valoriser les artistes locaux ;
- proposer un large panorama d'activités culturelles à travers une programmation riche et diversifiée ;
- réunir toutes les générations et catégories socioculturelles autour de la pratique artistique dans le 1^{er} arrondissement.

Le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 17 050 €.

En raison de l'intérêt que présentent les activités de l'Association « Médiatone », je propose de lui allouer une subvention de 4 000 €. Par délibération n° 2014/378 du 22 septembre 2014, le Conseil municipal a approuvé l'attribution d'une subvention de 6 000 € pour cette association, dans le cadre de l'organisation du « Parcours folk ».

Vu l'avis du Conseil du 1^{er} arrondissement ;

Oui l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

DELIBERE

1. Une subvention de 4 000 € est allouée à l'Association « Médiatone », pour l'organisation de la 7^e édition du « festival de la Croix-Rousse », du 12 au 14 juin 2015, au jardin des Chartreux dans le 1^{er} arrondissement.

2. La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2015 de la Ville de Lyon, programme EVENCULT, opération AUTCULT et imputée sur la ligne de crédit 43985 correspondante à la nature comptable 6574, fonction 024.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN